

**LES ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES DÉNONCENT
DES RESTRICTIONS DISCRIMINATOIRES
Reconfiner les lieux de culte à 25 ou 50 personnes**

Montréal, le 24 septembre 2020 — La crise sanitaire que nous vivons est sérieuse et nous partageons avec nos dirigeants politiques leurs vives préoccupations. Nous cherchons avec eux le bien commun de tous. Dans cet esprit de collaboration, depuis le début de la pandémie, les églises membres du REQ¹ ont soigneusement et rigoureusement collaboré à l'effort national de tous les Québécois. Nous avons même distribué un guide rigoureux pour la sécurité sanitaire de nos églises. Heureusement, aucune éclosion n'est survenue au sein de nos communautés de foi.

Dans le but de freiner la deuxième vague du virus COVID-19 infectant des centaines de Québécois par jour, notre gouvernement a resserré les mesures sanitaires partout dans la province et particulièrement dans les « zones orange ». Nous sommes fortement consternés de ces dernières mesures, car le gouvernement place les lieux de culte dans la même catégorie que les bars et les événements sociaux non supervisés. Or, les critères du gouvernement pour classer les salles de spectacles et les cinémas correspondent à celle des lieux de culte soit des « lieux où les personnes sont assises, relativement immobiles et parlent peu ou pas [...] peuvent continuer d'accueillir un maximum de 250 personnes² ».

Nous exigeons des autorités gouvernementales que les lieux de culte soient effectivement associés à la catégorie des salles de spectacle. Nous constatons que les récentes restrictions de reconfiner les lieux de culte à 25 ou 50 personnes sont discriminatoires envers les croyants et ont une approche *deux poids, deux mesures*. Nous ne cherchons pas à nous soustraire à l'effort collectif pour vaincre le virus, loin de là, mais à être traités équitablement. Actuellement, il nous est impossible d'expliquer la raison d'être de ces mesures auprès de nos membres qui se sentent discriminés.

En appui supplémentaire à notre demande, voici quelques faits :

1. Nos rassemblements se tiennent presque exclusivement une fois par semaine, alors que les cinémas ont des rassemblements plusieurs fois par jour pour chacune de leur salle;
2. Les églises contribuent au tissu social par le support physique, psychologique et spirituel, et ce, régulièrement à des personnes vulnérables, âgées ou malades;
3. Plusieurs de nos membres se sont offert comme bénévoles pour contribuer au mieux-être de leur prochain, dans les banques alimentaires, les organismes et ont participé à alléger le personnel des hôpitaux, CHSLD ou autres.
4. La foi joue un rôle considérable dans l'encouragement, le réconfort et la vitalité de cœur et d'esprit des croyants et ceci bénéficie à l'ensemble de la population;
5. Les pasteurs offrent un accompagnement personnel aux gens qui en ont besoin par téléphone, par visioconférence, réseaux sociaux et autres. Leur service de soutien est important dans ces temps difficiles et ces restrictions injustes augmentent énormément la charge de leur travail. Nous nous soucions de leur santé à eux aussi;
6. Depuis le début de la pandémie, nous propageons l'information et les directives du gouvernement et enseignons la soumission aux autorités et l'amour du prochain;

Par conséquent, il nous semble raisonnable de demander à nos dirigeants politiques et sanitaires de réviser leur appréciation envers les communautés religieuses et de traiter les lieux de culte au même niveau que les cinémas, salles de spectacle et autres afin d'être considérés justement par le gouvernement.

De notre côté, nous nous engageons à continuer à joindre tous nos efforts à celles de tous nos concitoyens québécois pour limiter la propagation de ce virus. Nous continuons à prier pour notre gouvernement et notre belle province.

Au nom de nos églises,

Louis Bourque
pour le comité exécutif du REQ

¹ Réseau Évangélique du Québec; des associations évangéliques qui sont réunies ensemble pour être une voix évangélique au Québec.

² <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/pandemie-de-la-covid-19-mise-a-jour-des-paliers-dalertes-regionales-et-annonce-de-mesures-additionne/>